

gitime; et il suffit qu'une liberté ne soit pas légitime, pour qu'il soit faux de dire : toute liberté est légitime.

Souvent, dans la discussion, quand un adversaire nie une proposition, par mauvaise foi ou inadvertance, on lui attribue l'affirmation de la proposition *contraire*. Mais ce n'est ni rationnel ni loyal; car de ce qu'on nie, par exemple, cette proposition : toute liberté est légitime, il ne s'ensuit nullement qu'on admette la contraire : nulle liberté n'est légitime; mais il s'ensuit plutôt qu'on admette la contradictoire : quelques libertés ne sont pas légitimes.

REMARQUE. — Il y a cependant deux cas où les deux contraires ne peuvent pas être toutes deux fausses : 1<sup>o</sup> si l'une des deux nie une chose essentielle : nul homme n'est raisonnable (doué de raison), ou aucun cercle n'est rond, — la contraire : tout homme est raisonnable, ou tout cercle est rond, — est nécessairement vraie; 2<sup>o</sup> si l'une des deux affirme une chose impossible, l'autre est nécessairement vraie : tout cercle est carré (proposition absurde); la contraire est vraie : nul cercle n'est carré.

Les *subcontraires* sont des particulières opposées en qualité. Leur règle est l'opposé de celle des contraires : elles peuvent être toutes deux vraies, mais non toutes deux fausses. — Ainsi, il est vrai que quelque homme est médecin et que quelque homme ne l'est pas; il est vrai que quelque liberté est légitime, vrai aussi que quelque liberté n'est pas légitime. — Mais il est à la fois faux que quelque homme est parfait, et vrai que quelque homme ne l'est pas; vrai que quelque homme est mortel, et faux que quelque homme n'est pas mortel.

Les *subalternes* sont des propositions qui diffèrent seulement par la quantité. — Elles donnent lieu à quatre règles : 1<sup>o</sup> si l'universelle est vraie, la particulière l'est aussi; s'il est vrai que tout homme est libre, est sujet à l'erreur, il l'est aussi que quelque homme est libre, est sujet à l'erreur; 2<sup>o</sup> si l'universelle est fautive, il ne s'ensuit rien, la particulière peut être vraie ou fautive : il est faux que toute liberté soit légitime et vrai que quelque liberté est légitime; faux que tout homme soit immortel, faux également que quelque homme le soit; 3<sup>o</sup> si la particulière est vraie, il ne s'ensuit rien, non plus, relativement à l'universelle, qui peut être vraie ou fautive : il est vrai que quelque enfant doué de bonne mémoire manque de jugement, et faux que tout enfant doué de bonne mémoire en manque; il est vrai que quelques hommes sont sujets à l'erreur, vrai aussi que tous les hommes le sont; 4<sup>o</sup> enfin, si la particulière est fautive, l'universelle l'est aussi nécessairement : s'il est faux que quelques hommes soient parfaits ou soient immortels, à plus forte raison l'est-il que tous le soient.

**Conversion.** — La *conversion* consiste à tirer une proposition d'une autre proposition en transposant le sujet et l'attribut sans en changer la valeur.

Ainsi : tout homme est animal raisonnable, devient : tout animal raisonnable est homme. Ce cas ne présente pas de difficulté, parce que l'attribut a exactement la même extension que le sujet. Mais de ce que tout homme est mortel, je ne pourrais pas conclure que tout ce qui est mortel est homme, parce qu'ici l'attribut n'est pas pris dans toute son extension, la proposition : tout homme est mortel, signifiant : tout homme est quelqu'un des êtres mortels. La conversion est donc : quelqu'un des mortels est homme. — Dans le premier cas, on a une conversion *simple*; dans le second, une conversion par *limitation*. La définition, quand elle est exacte, se convertit *simplement*, car elle doit être *réci-proque*.

AUTRES EXEMPLES. — De cette proposition : tous les enfants sont distraits, on tire par conversion : tous les distraits sont enfants. La conversion légitime serait : quelques distraits sont enfants, car les enfants ne sont qu'une partie des distraits. — C'est une erreur fréquente de passer ainsi d'une universelle : tout A est X, à une autre universelle : tout X est A, tandis qu'il faudrait conclure à la proposition particulière : quelque X est A. On commet cette erreur, quand on dit : un tel baisse les yeux, donc il est hypocrite; car, à supposer vrai que tout

hypocrite baisse les yeux, on n'en peut conclure que quiconque baisse les yeux est hypocrite. — On donne, relativement à la conversion, nombre de règles dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer ici. Il suffit que l'attention ait été appelée sur ce genre de raisonnement. (Voir, pour plus de détails, la *Logique de Port-Royal*, de BOSSUET, de RABIER.)

## VI. — DÉDUCTION MÉDIATE : LE SYLLOGISME

**Définition.** — Syllogisme signifie *liaison*. Le syllogisme établit le rapport de deux idées par l'intermédiaire d'une troisième qui contient l'une des deux à comparer et est contenue dans l'autre. *C'est un argument formé de trois propositions tellement enchaînées, que la troisième suit nécessairement des deux premières.*

Exemple : Si je veux prouver qu'il faut aimer Dieu, je commence par affirmer cette proposition incontestable : il faut aimer ce qui est aimable; j'ajoute que Dieu est aimable, et je le prouve au besoin; la conclusion s'impose : donc il faut aimer Dieu.

Soit encore ce syllogisme : La vertu est aimable; or la justice est une vertu; donc la justice est aimable. La proposition universelle : « La vertu est aimable, » étant admise, étant admise également ou prouvée que « la justice est une vertu », il s'ensuit nécessairement que la « justice est aimable ».

Autre exemple donné par Bossuet : « Tout témoin désintéressé est digne de foi; or les apôtres sont des témoins désintéressés, — donc les apôtres sont dignes de foi. La conclusion doit être la même que la question. On demande si les apôtres sont dignes de foi; on conclut que les apôtres sont dignes de foi, et si la conclusion est bien tirée, la question est finie. »

Le syllogisme est l'argument-type, que tous les autres arguments ne font que modifier, abrégé ou étendu, et auquel ils peuvent tous être ramenés. Mettre un argument *en forme*, c'est le mettre en syllogisme; argumenter *en forme*, c'est argumenter par syllogismes.

**Éléments du syllogisme.** — Tout syllogisme doit renfermer : 1<sup>o</sup> Trois idées exprimées par trois termes, qu'on appelle *grand terme*, *moyen terme* et *petit terme*.

Le *grand terme* est celui qui a le plus d'extension; le *moyen terme* est contenu dans le grand et contient le *petit*, et sert de commune mesure entre l'un et l'autre<sup>1</sup> : il joue le même rôle entre les deux idées à comparer qu'une *unité commune* pour apprécier deux longueurs que l'on ne peut apprécier directement; c'est un *intermédiaire explicatif*. Dans le second syllogisme donné ci-dessus, *aimable* (g. t.) a plus d'extension que *vertu* (m. t.), et *vertu* en a plus que *justice* (p. t.).

2<sup>o</sup> Trois jugements, exprimés par trois propositions. Les deux

<sup>1</sup> « Le terme moyen est toujours un moyen en ce sens qu'il joue toujours le rôle d'*intermédiaire* pour unir (ou séparer) les deux extrêmes. Mais il n'est pas toujours d'une *extension moyenne* entre les deux extrêmes. Ceci n'est vrai que dans les syllogismes de la *première figure*, qui est à la vérité la principale, la seule parfaite, d'après Aristote, et à laquelle il ramène les deux autres. » (RABIER, *Logique*, ch. v.)

premières propositions, appelées *majeure* et *mineure*, forment les prémisses (*præmissæ*, mises devant); la troisième est la *conclusion*.

La première s'appelle *majeure*, parce que le grand terme y est comparé au moyen; la seconde s'appelle *mineure*, parce que le petit terme y est comparé au moyen; la conclusion rapproche le grand terme et le petit terme et les affirme ou les nie l'un de l'autre, suivant que leur convenance avec le moyen terme est affirmée ou niée dans les prémisses.

En définitive, le syllogisme déduit une convenance de deux autres convenances. Mais comme toute convenance entre des concepts est basée sur la compréhension et l'extension, le rôle du moyen terme peut être envisagé à ces deux points de vue.

L'attribut d'une proposition peut être considéré comme un des caractères du sujet : c'est le point de vue de la *compréhension*. Quand je dis : *Pierre est bon*, mon intention principale est d'énoncer de la qualité de bon qu'elle appartient à Pierre.

L'attribut peut être considéré comme un *genre* dans lequel le sujet est contenu comme une *espèce* : c'est le point de vue de l'*extension*. Quand je dis : *Les nègres sont des hommes*, mon intention est de ranger les nègres dans le genre humain.

Les deux points de vue sont distincts, mais ils s'impliquent mutuellement et sont, en quelque sorte, complémentaires l'un de l'autre. Quand je dis : *Pierre est bon*, sans doute j'entends surtout énoncer une qualité qui appartient à Pierre; mon jugement *veut* être un jugement de *compréhension*. Mais, du même coup, je fais implicitement deux parts des êtres, ceux qui sont bons et ceux qui ne le sont pas, et je range Pierre dans la première catégorie; le jugement d'extension n'est pas absent de mon jugement de compréhension. Inversement, quand je dis : *Les nègres sont des hommes*, mon intention principale et directe est d'affirmer, contre certains esclavagistes, que les nègres, malgré la différence de couleur et de culture, font, eux aussi, partie du genre humain; mon jugement *veut* être un jugement d'*extension*. Mais, du même coup, j'attribue aux nègres les qualités ou caractères essentiels de l'humanité : la raison, la liberté; le jugement de compréhension n'est pas absent de mon jugement d'extension. La prédominance de l'un ou de l'autre point de vue dépend principalement de l'intention libre de l'esprit. (Ces exemples sont tirés du livre de M. de Margerie sur Taine, ch. vi.)

**Principe du syllogisme.** — Le syllogisme repose sur ce principe : *Deux idées qui conviennent à une même troisième conviennent entre elles*, principe qui n'est qu'une légère transformation de cet axiome : *Deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles*.

C'est une application du principe d'identité et de contradiction : le but du syllogisme est de montrer l'identité d'une proposition incertaine avec une vérité évidente ou déjà démontrée. « Qui nie la conséquence tirée en bonne forme des prémisses accordées, dit que ce qui est n'est pas, et que ce qui n'est pas est; en un mot, il ne sait ce qu'il dit. » (BOSSUET, *Logique*.)

**Règles du syllogisme.** — On peut les ramener à deux : 1<sup>o</sup> *Le grand terme et le petit terme ne doivent pas avoir plus d'extension dans la conclusion que dans les prémisses*; — la conclusion ne doit jamais dépasser les prémisses : il ne faut pas qu'elle soit générale, quand l'une des prémisses est particulière; affirmative, quand l'une des prémisses est négative. Il suit de là que la conclu-

sion est affirmative, quand les deux prémisses sont affirmatives; qu'elle est négative ou particulière, quand l'une des prémisses est négative ou particulière.

2<sup>o</sup> *Le moyen terme doit garder une signification identique*; il faut pour cela que, dans l'une au moins des deux prémisses, il soit pris une fois dans toute son extension.

**Exemples de violation de ces règles : 1<sup>re</sup> règle :** Tout honnête homme s'occupe de ses affaires; or Pierre s'occupe de ses affaires, donc Pierre est un honnête homme. — Pour avoir le droit de conclure ainsi, il faudrait qu'il suffît de s'occuper de ses affaires pour être honnête homme, et qu'il n'y eût d'autres personnes s'occupant de leurs affaires que les honnêtes gens.

2<sup>e</sup> règle. — Si dans chaque prémisses on prend seulement une partie du moyen terme, il pourra se faire que les deux parties ne soient pas les mêmes, et alors il aura un sens dans la majeure et un autre sens dans la mineure, c'est-à-dire qu'il y aura deux moyens différents; par suite, pas de conclusion.

Tout être libre a des droits, or le loup dans les forêts est libre, donc le loup a des droits. — Le mot libre, pris dans deux sens différents, fait équivoque : dans la majeure, il désigne la liberté du *vouloir* ou liberté morale; dans la mineure, la liberté d'*action* ou liberté physique.

« Quelquefois, au lieu de nier, on *distingue* la proposition; par exemple, au lieu de nier cette majeure : *tout témoin désintéressé est croyable*, on peut distinguer en disant : s'il sait le fait, je l'accorde; s'il l'ignore et qu'il soit trompé, je le nie. Alors la preuve est réduite à montrer que les apôtres ne pouvaient pas ignorer ce qu'ils disaient avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains. » (BOSSUET, *Logique*.)

**Règle de contenance.** — On donne encore cette règle, dite de contenance (règle d'Euler), un peu trop générale pour être facilement appliquée : *l'une des prémisses doit contenir la conclusion, et l'autre faire voir qu'elle la contient*. — Le contenu du contenu est contenu dans le contenant : tout ce qui est vrai de la fraude est vrai de la contrebande, qui est une fraude.

Dans le syllogisme suivant : *nul homme n'est parfaitement heureux, or Pierre est un homme, donc Pierre n'est pas parfaitement heureux*; — la conclusion *Pierre n'est pas parfaitement heureux* est contenue dans la majeure *nul homme n'est parfaitement heureux*, et la mineure *Pierre est un homme* le fait voir.

On raisonnerait de même pour le syllogisme suivant : *Paul n'est pas bon citoyen, parce qu'il n'est pas honnête homme, et que l'honnête homme seul est bon citoyen*.

La conclusion du syllogisme suivant n'est contenue ni dans la majeure ni dans la mineure : *Les élèves de cette classe sont laborieux; or Pierre n'est pas un élève de cette classe, donc Pierre n'est pas laborieux*.

La plupart des fautes de raisonnement viennent de ce que la majeure ne contient pas réellement ce qu'on en prétend tirer et que la mineure fait illusion à cet égard. On conclut subrepticement de *quelques à tous*, ce qui revient à dire qu'on tire le plus du moins.

**Syllogisme à conclusion négative.** — « Le syllogisme négatif ne diffère de l'affirmatif qu'en ce que dans l'affirmatif, où il s'agit d'unir, il faut chercher un moyen qui lie, au lieu que dans le négatif il faut chercher un moyen qui sépare. » (BOSSUET.)

EXEMPLES. — Nul homme n'est parfaitement heureux (maj. nég.); or Pierre est un homme, donc Pierre n'est pas parfaitement heureux. — Les hommes de bien sont seuls agréables à Dieu; or Pierre n'est pas un homme de bien, donc Pierre n'est pas agréable à Dieu.

Quand l'une des prémisses est négative, la conclusion l'est nécessairement. On ne peut pas affirmer dans la conclusion la convenance du grand terme et du petit terme, si elle a été niée dans la majeure ou la mineure avec le moyen terme.

**Diverses sortes de syllogisme.** — On distingue des syllogismes *simples* et des syllogismes *composés*. Le syllogisme est *simple*, quand il est formé de propositions simples. Exemples : tous les syllogismes donnés ci-dessus.

Le suivant, qui montre comment on peut passer, par voie syllogistique, des découvertes de la science à des applications utiles, est également simple : Grâce à l'électricité, les mouvements se communiquent avec une rapidité presque incroyable; or les mouvements peuvent être signes de la pensée; donc l'électricité peut servir à transmettre rapidement la pensée.

Le syllogisme est composé, quand la majeure est une proposition composée. Le syllogisme composé est *disjonctif* (construit avec conj. *ou*), *conjunctif* (conj. *et*, *ni*), *conditionnel* ou *hypothétique* (conj. *si*).

EXEMPLES : *disjonctif*. — Il est nécessaire que les méchants soient punis ou dans ce monde ou dans l'autre; or beaucoup ne sont pas punis en ce monde, donc il est nécessaire qu'ils le soient dans l'autre. — S'il n'y a que deux alternatives et que l'une soit vraie, l'autre est fausse, et *vice versa*.

*Conjunctif*. — On ne peut à la fois être dévoué au bien public et ne rien sacrifier de ses intérêts; or vous ne voulez rien sacrifier de vos intérêts, donc vous n'êtes pas dévoué au bien public.

*Conditionnel* ou *hypothétique*. — Si ce jeune homme avait fait une bonne éducation, il aurait de l'empire sur lui-même et saurait se conduire; or il ne sait pas se commander et se laisse mener où l'on veut, donc il n'a pas fait une bonne éducation. — Autre : Si Jésus-Christ est ressuscité, sa doctrine est divine; or il est ressuscité, donc sa doctrine est divine. — Sous la forme conditionnelle, le syllogisme « a ordinairement plus de force, parce qu'en disant *si*, et en faisant semblant de douter, on paraît plus chercher la vérité et on prépare l'esprit à s'y affermir ». (BOSSUET.)

REMARQUE. — Tout raisonnement peut se ramener à un syllogisme. Ainsi ces beaux vers de Racine :

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.  
Soumis avec respect à sa volonté sainte,  
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte,

développent poétiquement ce syllogisme : L'homme qui met sa confiance en Dieu n'a rien à craindre des méchants; or je mets ma confiance en Dieu, donc je n'ai rien à craindre des méchants.

La satire sur l'homme, de Boileau, développe ce syllogisme : Toute créature vivante qui ne possède pas l'égalité d'âme n'est pas sage; or l'homme ne possède pas l'égalité d'âme, donc il n'est pas sage. — C'est par la conclusion que le poète débute :

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,  
Qui rampent sur la terre ou nagent dans la mer,  
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,  
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

**Figures et modes du syllogisme.** — On appelle *figures* du syllogisme les différentes formes que prend cet argument selon la place que le moyen terme occupe dans les prémisses. On en distingue quatre :

- 1° Le moyen est sujet dans la majeure, attribut dans la mineure;
- 2° Le moyen est attribut dans les deux prémisses;
- 3° Le moyen est sujet dans les deux prémisses;
- 4° Le moyen est attribut dans la majeure, sujet dans la mineure.

Les figures, en combinant la *qualité* et la *quantité* des propositions, donnent naissance aux *modes*. Les *modes* du syllogisme sont donc les différentes formes du syllogisme d'après la quantité et la qualité des propositions. On en compte soixante-quatre, dont douze seulement sont concluants.

## VII. — SYLLOGISMES INCOMPLETS ET COMPOSÉS

Les principaux arguments dérivés du syllogisme (*syllogismes incomplets et composés*) sont : l'*enthymème*, l'*épichérème*, le *prosyllogisme*, le *dilemme*, le *sorite*. On peut y joindre l'*exemple* et l'*argument personnel*.

**Enthymème.** — C'est un syllogisme dont on sous-entend l'une des prémisses. « C'est l'argument de l'orateur, » a dit Aristote; la forme classique ferait languir le style. En général, un discours n'est qu'une suite d'enthymèmes. La prémisses exprimée s'appelle *antécédent*, et la conclusion prend le nom de *conséquent*.

Exemples : Vous êtes juge, il faut que vous écoutiez. La majeure est sous-entendue : tout juge doit écouter. — Je pense, donc je suis. — L'homme est libre, donc il est responsable. — Tu te fâches, donc tu as tort.

Souvent l'enthymème se déguise sous une forme plus littéraire : « Mortel, ne garde pas une haine immortelle. » (HOMÈRE.) — « Il n'est pas condamné, puisqu'on veut le confondre. » (RACINE.) — « Les destins sont contents : Oronte est malheureux. » (LA FONTAINE.)

Souvent aussi on le renverse, c'est-à-dire qu'on énonce le conséquent avant l'antécédent : Dieu punira le méchant, car il est juste.

Il y a un enthymème dans ce vers de Racine : « Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. » Le syllogisme complet serait : Celui qui craint Dieu ne doit pas avoir d'autre crainte; or je crains Dieu, donc...

L'argument peut être réduit à une seule proposition. Ce vers de don Diègue : « Qui l'a gagné sur vous, l'avait mieux mérité, » sous-entend la mineure « or je l'ai gagné sur vous », et la conclusion « donc je l'avais mieux mérité ». Il en est de même de la réponse du comte : « Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne, » et de cet autre vers de don Diègue : « Qui n'a pu l'obtenir ne le méritait pas. »

**Epichérème.** — C'est un syllogisme dans lequel l'une ou l'autre des prémisses ou toutes les deux sont accompagnées de leur preuve. — Il équivaut à un syllogisme multiple, car la preuve de chaque prémisses donne lieu à un ou plusieurs syllogismes. On a comparé le syllogisme à la main fermée, et l'épichérème à la main ouverte.

Exemple : L'ordre est l'œuvre d'un ordonnateur; or l'ordre

existe dans le monde : tout y est soumis à des lois stables et générales ; donc le monde est l'œuvre d'un ordonnateur. La majeure, qui n'est qu'une transformation de cet axiome : « Tout fait a une cause, » n'a pas besoin de preuve.

Tout discours, toute œuvre où le raisonnement domine, tout plaidoyer surtout, peut, le plus souvent, se résumer dans un épichérème. Voici le résumé classique, sous forme d'épichérème, du discours de Cicéron pour Milon : *Il est permis de tuer quiconque nous tend des embûches pour nous ôter la vie* : la loi naturelle, le droit positif, les exemples le prouvent ; or *Clodius a tendu des embûches à Milon pour lui ôter la vie* : l'escorte dont il était accompagné, le bruit qui s'était répandu dans la ville que Milon ne reviendrait pas de ce voyage, et d'autres circonstances en sont la preuve ; donc *il a été licite à Milon de tuer Clodius*.

**Prosyllogisme.** — C'est un argument formé de deux syllogismes tellement liés, que la conclusion du premier sert de majeure au second. — Il peut y en avoir plus de deux. On l'appelle aussi polysyllogisme.

Toute l'argumentation de Pascal, dans les *Provinciales*, se ramène à un prosyllogisme : La Compagnie de Jésus approuve les livres de ses membres, donc elle est responsable de leurs opinions ; or ces opinions sont souvent immorales, donc cette immoralité doit retomber sur la Compagnie entière. A quoi on répond que l'approbation donnée par la Compagnie n'a pas la portée que lui attribue Pascal, et que les opinions immorales n'étaient imputables qu'à leurs auteurs.

**Dilemme.** — Dilemme signifie double proposition. C'est un syllogisme disjonctif par lequel on propose à un adversaire deux ou plusieurs alternatives qui tournent également contre lui.

On l'appelle glaive à deux tranchants, argument cornu : les deux conclusions sont comme deux cornes qui frappent à droite et à gauche. Il se construit avec la conjonction *ou*. Toutes les fois que l'on commence un raisonnement par ces mots : *de deux choses l'une*, on fait un dilemme, qu'on le sache ou non. — Exemple : Ou vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas, dit-on aux pyrrhoniens, qui prétendent qu'on ne peut rien savoir sûrement. Si vous savez ce que vous dites, on peut donc savoir quelque chose ; si vous ne le savez pas, vous avez tort d'assurer que l'on ne peut rien savoir ; car on ne doit pas assurer ce que l'on ne sait pas.

La preuve de la liberté tirée de la loi morale peut être ramenée à un dilemme. Sans la liberté, la loi morale est inutile ou absurde : inutile, si l'action est nécessaire ; absurde, si l'action est impossible. Il est en effet inutile de dire : « Fais cela, » à qui ne peut s'empêcher de le faire ; et il est absurde de le dire à celui qui est dans l'impossibilité de le faire.

— Dans sa forme rigoureuse, le dilemme s'exprime par une disjonctive suivie de deux propositions conditionnelles ; l'écrivain emploie d'ordinaire une forme moins scolastique. Dans le dilemme suivant contre la médiance, cette forme a complètement disparu : Médire sans dessein, c'est bêtise ; médire avec réflexion, c'est noirceur ; que le médisant choisisse : il est insensé ou méchant.

Il en est de même du dilemme par lequel Mathan prétend justifier le meurtre d'Éliacin, dans *Athalie* ; le poète a supprimé la disjonctive :

A d'illustres parents s'il doit son origine,  
La splendeur de son rang doit hâter sa ruine ;  
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,  
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?

Le dilemme est souvent un argument sophistique. Pour qu'il soit concluant, il faut : 1° que la disjonctive épuise toutes les hypothèses possibles et ne laisse pas d'échappatoire ; 2° que les propositions soient certaines, qu'on ne puisse pas leur trouver un double sens, qu'on n'en infère rien qui n'en dérive logiquement ; 3° qu'on ne puisse pas le rétorquer, c'est-à-dire en retourner les conséquences contre celui qui l'a employé.

Ce vieux sophisme sur l'impossibilité du mouvement est un exemple de disjonction incomplète : Si un corps se meut, il doit se mouvoir ou dans le lieu où il est, ou dans le lieu où il n'est pas ; mais un corps ne peut se mouvoir ni dans le lieu où il est, ni dans le lieu où il n'est pas ; donc un corps ne se meut pas. — Il y a une alternative dont on ne tient pas compte : le corps peut se mouvoir du lieu où il est dans le lieu où il n'est pas.

**Sorite.** — Le sorite (étymologiquement : *tas*, monceau, gradation) est un argument formé d'un nombre indéterminé de propositions tellement liées entre elles, que l'attribut de la première devient le sujet de la seconde, l'attribut de la seconde le sujet de la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le sujet de la première s'unisse à l'attribut de la dernière pour former une conclusion, qui est la proposition à démontrer. — C'est un prosyllogisme dans lequel on efface toutes les conclusions intermédiaires.

Exemple : Le sorite que Plutarque, cité par Montaigne, prête au renard est devenu classique. Avant de passer une rivière gelée, le renard met son oreille sur la glace et dit : Ce qui fait du bruit remue ; ce qui remue n'est pas gelé ; ce qui n'est pas gelé est liquide ; ce qui est liquide ne peut porter ; donc cette rivière, qui fait du bruit (sujet de la première proposition) ne peut porter (attribut de la dernière).

Dire que les corps sont compressibles, c'est dire que les parties des corps peuvent se rapprocher ; des parties qui peuvent se rapprocher sont distantes les unes des autres ; des parties distantes les unes des autres ne se touchent pas ; donc dire que tous les corps sont compressibles, c'est dire que les parties des corps ne se touchent pas.

« Qui autorise les violentes entreprises ruine la justice ; qui ruine la justice rompt le lien qui unit les citoyens ; qui rompt le lien des sociétés fait naître des divisions dans un État ; qui fait naître des divisions dans un État l'expose à un péril évident : donc qui autorise les entreprises violentes expose l'État à un péril évident. » (BOSSUET.)

Les avarés sont pleins de désirs ; ceux qui sont pleins de désirs manquent de beaucoup de choses ; ceux qui manquent de beaucoup de choses sont misérables : donc les avarés sont misérables.

La fable *la Souris et le Chat-huant* contient un bel exemple de sorite.

Le sorite renferme la matière d'autant de syllogismes qu'il

contient de propositions moins deux, et la connexion de ces syllogismes est marquée par la conclusion qui rejoint les deux bouts de la chaîne.

Il faut que la connexion indiquée par la conclusion soit réelle dans les idées, et que les mots répétés gardent le même sens. Le sorite suivant pêche contre cette règle : Athènes gouverne la Grèce ; je gouverne Athènes, disait Thémistocle ; ma femme me gouverne ; mon fils, enfant de dix ans, gouverne sa mère ; donc cet enfant gouverne la Grèce. — Le mot gouverne étant pris dans divers sens, il y a une chaîne de mots, non d'idées.

Comme on le voit dans ce dernier exemple, la forme scolastique peut aussi être modifiée : la disposition symétrique du sujet et de l'attribut de chaque proposition n'est pas de rigueur, et il suffit qu'il y ait enchaînement dans les idées.

**De l'exemple.** — L'exemple est un *enthymème* dans lequel le conséquent se déduit de l'antécédent en vertu d'un rapport de *parité*, d'*opposition* ou de *supériorité*.

L'antécédent est souvent un fait historique. La fable et l'apologue ne sont, dans le fond, que le développement d'un exemple pour appuyer un principe moral. Le fait imaginé est l'antécédent de l'enthymème, le principe moral en est le conséquent.

L'exemple conclut *a pari* : d'égal à égal, pour la même raison ; *a fortiori* : à plus forte raison, du plus au moins ou du moins au plus ; *a contrario* : pour la raison contraire.

Exemples : *A pari* :

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Dans l'oraison funèbre d'Henriette de France, Bossuet raisonne *a pari*, quand il montre l'influence de la reine s'exerçant sur Charles I<sup>er</sup>, comme celle d'Esther sur Assuérus.

*A fortiori.* — Si l'on se doit à ses amis, *a fortiori* se doit-on à sa famille.  
« Si nous n'hésitons pas à rendre des services à ceux qui nous peuvent être utiles, que ne devons-nous pas (devoir de reconnaissance) à ceux qui nous ont prévenus ? » (CICÉRON.)

Je dois ma vie au peuple, au prince, à sa couronne ;  
Mais je la dois bien plus au Dieu qui me la donne :  
Si mourir pour son prince est un illustre sort,  
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort ?

(CORNEILLE, *Polyeucte*.)

*A contrario.* — Vous parlez en sujet, je dois agir en roi.

Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, le travail doit en être le préservatif et le remède. — « Si le luxe, si la mollesse, si la nonchalance ruinent les princes et les États, il est clair que la retenue, la discipline, la modération, l'activité, doivent opérer leur conservation. » (BOSSUET.)

**De l'argument personnel.** — L'argument personnel ou *ad hominem* (à l'homme) est une sorte d'*enthymème* par lequel on confond un adversaire au moyen de ses actes, de ses paroles ou de ses principes. On le met en contradiction avec lui-même.

Cet argument n'a d'ordinaire qu'une valeur relative à la per-

sonne contre laquelle on l'emploie. L'art oratoire s'en sert, mais la logique apprend à en user avec réserve : on réfuterait mal un moraliste en faisant voir que sa conduite n'est pas d'accord avec sa doctrine.

Après s'être fait le panégyriste du pouvoir impérial, Cinna veut assassiner Auguste sous prétexte de rendre à Rome la liberté ; Auguste le confond par ces paroles :

Quel était ton dessein et que prétendais-tu,  
Après m'avoir au temple à tes pieds abattu ?  
Affranchir ton pays d'un pouvoir monarchique ?  
Si j'ai bien entendu tantôt ta politique,  
Son salut désormais dépend d'un souverain  
Qui, pour tout conserver, tienne tout en sa main.  
Et si la liberté te faisait entreprendre,  
Tu ne m'aurais jamais empêché de la rendre,  
Tu l'aurais acceptée au nom de tout l'État,  
Sans vouloir l'acquiescer par un assassinat.

**Usage et abus du syllogisme.** — Le syllogisme forme la plus sûre des démonstrations, et il est le meilleur des procédés pour découvrir et réfuter l'erreur. Il va droit au but, écartant tout détail inutile, tout artifice de style, toute phraséologie. Le sophisme et le paradoxe ne peuvent résister à une analyse qui les dépouille de leurs formes trompeuses et les réduit aux trois propositions d'un syllogisme.

Mais il faut se rappeler que le syllogisme peut être irréprochable comme argument et aboutir à une conclusion fautive, ce qui arrive toutes les fois que l'on part de prémisses fausses. C'est là une des causes les plus fréquentes d'erreur.

Toutes les fois qu'on s'appuie sur une proposition générale, il faut bien examiner si elle ne souffre pas quelques exceptions, et si le cas particulier que l'on veut y faire rentrer n'est pas au nombre de ces exceptions<sup>1</sup>.

Souvent le principe ou le jugement sur lequel porte un raisonnement dont la conclusion est fautive est sous-entendu ; le meilleur moyen de reconnaître la fausseté de ce principe ou de ce jugement, c'est de le formuler.

Proscrire le syllogisme, comme le voulait Bacon, serait proscrire la déduction, sans laquelle on ne peut descendre du principe à la conséquence, de la loi à son application, de la théorie à la pratique, c'est-à-dire de la science à l'art ; ce serait mutiler la raison.

Seulement il ne faut employer le syllogisme que dans les choses qui le comportent. C'est un abus de vouloir démontrer par le syllogisme ce qui ne peut pas l'être, par exemple, dans les sciences mathématiques, les axiomes, et, dans les sciences expérimentales, les faits qui ne peuvent être connus que par l'observation et le témoignage des hommes.

<sup>1</sup> « Le sentiment de la responsabilité augmente chez le raisonneur, lorsqu'il sait que l'inférence qu'il applique à un individu peut s'appliquer également à un grand nombre d'individus. — En généralisant l'inférence, on s'aperçoit des cas qui la contredisent. Toute personne qui tente de justifier le despotisme d'un monarque sera arrêtée sans doute, s'il lui faut avouer que dans toutes les circonstances semblables le despotisme est désirable. »

(BAIN, *Logique*.)